

BUREAUX
 ROUBAIX. — 89-71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53 et 327.54.
 TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE. — 1, rue Faidherbe. Tél. 539.51.
 PARIS. — 21, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 77.84.
 MOUScron. — 105, rue de la Station. Tél. 5.64.
ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

Spécialité Gros Travaux
 Machines à vapeur
Jean CIBIE
 LILLE
 Tél. 205.04 - 205.05 et 205.06
 Chaudières - Installations
 Vente de matériel
 Industriel
 Matériaux de construction

LA SITUATION EXTÉRIEURE a été exposée hier par M. G. Bonnet AU CONSEIL DES MINISTRES

Des décrets-lois portant amnistie et des nominations aux grades les plus élevés de la Légion d'honneur, ont été signés

L'INVENTEUR DU CINÉMA, LOUIS LUMIÈRE, EST FAIT GRAND-CROIX



MM. Bonnet, Daladier et Chautemps sortant de l'Élysée. — Au second plan, MM. Queuille, Pomaret et Champotier de Ribes. (Ph. Sarras.)

Paris, 11 juillet. — Le Conseil des ministres, réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun, a été consacré, dans sa majeure partie, à l'exposé que le ministre des affaires étrangères a fait de la situation extérieure.

M. Georges Bonnet a communiqué à ses collègues la réponse du gouvernement soviétique aux dernières propositions franco-

feuseur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; Léger, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères; Cahen-Salvador, président de section au Conseil d'Etat; Marcel Blanchard, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Il a enfin décidé que les voyages et déplacements ministériels seraient supprimés jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision est motivée par le fait que de nombreux projets qui doivent faire prochainement l'objet de décrets-lois, sont actuellement à l'étude dans les divers départements ministériels : code de la famille française, mesures destinées à assurer la stabilité des prix, propositions du comité de réorganisation administrative, etc.

Ces travaux nécessitent la présence des membres du gouvernement. D'autre part, le chef du gouvernement aurait jugé que trop de discours avaient déjà été prononcés au cours de ces dernières semaines.

Paris, 11 juillet. — Le Conseil des ministres, réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun, a été consacré, dans sa majeure partie, à l'exposé que le ministre des affaires étrangères a fait de la situation extérieure.

M. Georges Bonnet a communiqué à ses collègues la réponse du gouvernement soviétique aux dernières propositions franco-

feuseur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; Léger, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères; Cahen-Salvador, président de section au Conseil d'Etat; Marcel Blanchard, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Il a enfin décidé que les voyages et déplacements ministériels seraient supprimés jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision est motivée par le fait que de nombreux projets qui doivent faire prochainement l'objet de décrets-lois, sont actuellement à l'étude dans les divers départements ministériels : code de la famille française, mesures destinées à assurer la stabilité des prix, propositions du comité de réorganisation administrative, etc.

Ces travaux nécessitent la présence des membres du gouvernement. D'autre part, le chef du gouvernement aurait jugé que trop de discours avaient déjà été prononcés au cours de ces dernières semaines.

Paris, 11 juillet. — Le Conseil des ministres, réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun, a été consacré, dans sa majeure partie, à l'exposé que le ministre des affaires étrangères a fait de la situation extérieure.

M. Georges Bonnet a communiqué à ses collègues la réponse du gouvernement soviétique aux dernières propositions franco-

feuseur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; Léger, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères; Cahen-Salvador, président de section au Conseil d'Etat; Marcel Blanchard, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Il a enfin décidé que les voyages et déplacements ministériels seraient supprimés jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision est motivée par le fait que de nombreux projets qui doivent faire prochainement l'objet de décrets-lois, sont actuellement à l'étude dans les divers départements ministériels : code de la famille française, mesures destinées à assurer la stabilité des prix, propositions du comité de réorganisation administrative, etc.

Ces travaux nécessitent la présence des membres du gouvernement. D'autre part, le chef du gouvernement aurait jugé que trop de discours avaient déjà été prononcés au cours de ces dernières semaines.

LES AILES BRITANNIQUES DANS LE CIEL DE FRANCE

CENT CINQUANTE AVIONS DE BOMBARDEMENT ONT EFFECTUÉ HIER DES VOLS SANS ESCALE SUR BORDEAUX ET ORLÉANS

Londres, 11 juillet. — Douze escadrilles, soit environ 150 avions de bombardement de la Royal Air-Force, se sont envolées mardi matin, pour effectuer un vol d'entraînement au-dessus de la France.

Les appareils britanniques ont suivi deux parcours distincts : un groupe de bombardiers lourds volant par escadrilles a effectué un vol sans escale aller et retour sur Bordeaux.

Ces appareils ont survolé Le Havre, Le Mans, Saumur, Bordeaux, Angers et Caen.

Les bombardiers moyens ont suivi un parcours triangulaire et survolé Le Tré-

BILLET PARISIEN Les expulsions du Tyrol

PARIS, 11 JUILLET (Minuit).

On se perd en conjectures, dans les milieux diplomatiques, sur les raisons qui poussent le gouvernement italien à prendre des mesures contre les étrangers résidant dans le Tyrol du Sud. Ces étrangers ne sont pas expulsés d'Italie, comme il a été dit tout d'abord. Ils sont seulement invités à quitter la province où ils habitaient. Mais, ce qui rend cette mesure particulièrement inhumaine, c'est qu'un trop court délai de quarante-huit heures est imparti aux intéressés pour s'exécuter. Ils ne peuvent emporter que du linge, des vêtements, de la menue monnaie; tous les autres objets leur appartenant doivent être laissés sur place.

Ces procédés draconiens n'iront pas sans soulever de vives protestations. La Grande-Bretagne a chargé son ambassadeur à Rome de s'informer des raisons de ces évacuations, afin de prendre au besoin des mesures de rétorsion.

De son côté, la Suisse constitue un dossier sur cette affaire et, en attendant de formuler ses conclusions, elle a conseillé à ses ressortissants de rester sur place.

On ne connaît pas encore l'attitude du gouvernement français; on ne peut mettre en doute qu'il saura protéger à son tour les citoyens français frappés par ces mesures.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que l'activité diplomatique qui en résultera puisse dégénérer en incidents graves. Ce qu'il est important d'établir, ce sont les causes de ces évacuations. Dispositions d'ordre à la fois politique et militaire, dit-on à Rome. La clé de l'énigme pourrait bien être donnée par la presse genevoise qui écrit que les étrangers ne sont priés de quitter le Tyrol italien que pour donner aux Allemands résidant dans le Haut-Adige et qui doivent, on le sait, être rapatriés en Allemagne dans les trois mois, l'impression qu'ils sont mieux traités que les autres émigrés qui, eux, n'ont que quarante-huit heures pour faire leurs valises. Ce traitement barbare infligé aux Français, Anglais, Suisses, Hollandais, etc., est la fiche de consolation que l'on offre aux Allemands. Le départ de ces derniers est donc inéluctable, si l'on en juge par ces préparatifs insolites qui surprennent le monde entier.

De là à conclure que l'Italie éprouve des craintes réelles pour son intégrité territoriale, il n'y a qu'un pas. Il semble bien, en fait, qu'elle se hâte d'enlever à son allié tout prétexte de revendications à ses dépens.

M. Mussolini connaît assez le Führer pour ne pas se méfier un peu de son amitié par trop dynamique.

Louis DARTOIS. René ROUSSEAU

Le Tour de France: de Caen à Rennes

ARDEURS ET DÉFAILLANCES

Contre la montre, Romain Maes dépossède Fournier du maillot jaune Mais les jeunes Français et surtout les Bretons contre-attaquent... ET FONTENAY DEVIENT LEADER



A Vire, Fournier fait mine d'enlever son « maillot jaune » pour le remettre à Romain Maes. (Téléphoto France-Press.)

Nous avions dit, en étudiant, avant la grande épreuve, les chances et les aspirations des engagés, que les régionaux joueraient un rôle très intéressant en ce début de course et qu'il ne faudrait pas s'étonner si leur présence, leur jeune ardeur, leur bonne volonté nous valaient des surprises. Ils nous ont donné plus même que ce que l'on attendait d'eux, puisque cette étape Caen-Vire-Rennes nous a vus un véritable coup de théâtre: la défaite des grands favoris.

Un « Tour » nouvelle formule et qui le prouve

Nous n'hésitons pas, en effet, à écrire que le « Tour » 1939 ne ressemble nullement à ses prédécesseurs. M. Desgranges a voulu instaurer une nouvelle formule et il a parfaitement réussi. Jamais la grande épreuve ne fut aussi dure à ses débuts, et cela tient, d'une part, à cette première étape contre la montre qui oblige les favoris à produire de gros efforts, ensuite à cet esprit combatif qui anime nombre de jeunes des équipes régionales et qui leur fait mener les opérations à une telle cadence, qui nous vaut une telle bagarre que les vedettes, surprises par le déroulement inattendu de la course, baissent de pied.

Il est certain que bien des coureurs, les a belges notamment, sont partis cette année comme depuis longtemps, c'est-à-dire sans avoir poussé à fond leur préparation, avec l'intention de parfaire leur forme au cours des premières étapes et d'être au point pour la montagne. Tout cela était agencé rationnellement, mais il fallait compter justement avec la détermination, nous le verrons, avec l'ardeur des nouveaux, des hommes qui n'ont rien à perdre et tout à gagner en attaquant.

Voyez le résultat en consultant le classement général. Il est catastrophique pour certains qui ont peut-être perdu toute chance au cours de cette deuxième étape.

Ce que les Belges et les Français n'avaient pas tenté l'an dernier pour désorganiser la « squadra azzurra », les nouveaux l'ont, cette fois, réussi à leurs dépens.

Une dure course contre la montre

Alors que nous rédigeons cette note hâtive, à la Poste de Rennes, nous apprenons que nous nous expliquons encore mal cette étourdissante journée qui voit sombrer tant d'espoirs et qui en voit germer tant d'autres, après une telle magnificence sur les routes du Bocage normand, puis sur celles de Bretagne.

Elle avait fort bien commencé, pourtant, cette journée, pour les vedettes

Le meurtre de la « femme aux cheveux rouges » passionnée l'Angletorre

Londres, 11 juillet. — Une nouvelle affaire criminelle suscite actuellement un intérêt considérable dans la capitale. Il s'agit du meurtre de la femme aux cheveux rouges », annoncé sous ce titre, en gros caractères par toute la presse du soir.

La victime est Mrs Margaret Jackson, que son mari a trouvée lundi après-midi étranglée, dans le petit village de Sholden, près de Deal (Kent).

Plusieurs des meilleurs romans policiers, ont été révélés par l'enquête.

Le chien des Jackson, un berger allemand, particulièrement vigilant, n'a pas aboyé de la matrice. En outre, un escabeau a été découvert près du cadavre, et la lumière électrique était allumée dans la chambre du crime.

belges. De Caen à Vire, durant la dure demi-étape contre la montre, fort bien organisée comme à l'ordinaire, mais si difficile à suivre, les rouleurs flamands s'étaient, ainsi qu'on le prévoyait, taillé la part du lion. Outre la belle victoire de Romain Maes, parti dernier et qui fit une course remarquable, Verschaer, Spilere Maes, Vlaemynckx avaient, eux aussi, réalisé des temps excellentes et Romain Maes s'était emparé du maillot de Fournier avec quelques secondes d'avance sur le jeune Hollandais Lambrichts, un des révélations de cette course contre la montre.

Par contre, seuls de l'équipe de France, Jaminet et Marcellin avaient pu lutter très honorablement avec eux, les autres places d'honneur étant prises par la Suisse Litschi et trois hommes des équipes régionales: Fontenay, Yvan Marie et Thietard.

Il est certain que l'on aurait pu célébrer la victoire des Belges et parier des chances qu'ils avaient de vaincre si la seconde demi-étape n'avait changé complètement la face des choses.

Alors qu'on s'attendait à une promenade assez calme après les rudes efforts de la matinée, nous eûmes, au contraire, une remarquable bataille, une contre-attaque de style des jeunes classes du « Tour » et qui nous valut un bouleversement complet des pronostics.

Il est évidemment difficile d'expliquer pourquoi un homme comme Fontenay, un des plus en vue de l'étape du matin, n'a encore un des grands favoris de celle de l'après-midi et qu'il a trouvé les ressources nécessaires pour attaquer, alors que les autres ne pouvaient même plus tenir dans la peloton. Mais le fait est là. Dès le départ de Vire, nous trouvâmes en tête le solide Breton en compagnie d'Yvan Marie, de Tassin, Le Moel, et aussi de Cousser-Deseaux, Litschi, M. Clémens, Nelles, Vialto, Bernardoni et Galateau.

Cette splendide contre-attaque des régionaux, mais aussi des battus de la matinée, devait résulter au delà même de leurs espérances dans cette nouvelle

course contre la montre par équipes, si nous osons dire, et qui fut menée tambour battant, par notre doussin de « va-t-en-guerre ».

Les vedettes de Caen-Vire nettement et régulièrement battues

Ni Verschaer qui décolla, ni Romain Maes, qui ne put quitter un seul instant le peloton, et qui perdit jusqu'à plus de huit minutes, ni Vanoverbergh, ni Spilere Maes, ni Vlaemynckx, malgré leur beau retour et leur courage, ne furent

Ph. France-Press.)

Tassin

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Ph. France-Press.)

Libres propos

UNE ENQUÊTE COMMUNISTE

La « défense paysanne » est, depuis quelque temps, la grande pensée du parti communiste.

Par les soins de l'« Humanité », et selon les méthodes moscouitaires d'investigation, une enquête a été ouverte dans les campagnes de France. Les ruraux sont invités à répondre à un questionnaire en trente-cinq points.

Voici quelques précisions qu'on leur demande de fournir :

Qui possède la terre dans votre commune ? Grands, moyens ou petits propriétaires ?

Les grands propriétaires habitent-ils la commune ?

Les travailleurs bénéficient-ils intégralement des lois sociales ?

Quelles sont les conséquences des récents décrets-lois suspendant l'exécution des grands travaux ?

Comment sont groupés les paysans ? Qui dirige la coopérative ou le syndicat ?

Les paysans sont-ils satisfaits de l'Office du blé ?

Combien d'enfants fréquentent l'école laïque ? Est-ce qu'il y a des auditeurs de T.S.F. ? Lesquels ?

Comme on le voit, les communistes sont curieux. Ils rétablissent au profit de leur propagande l'odieuse système des fiches qui rendit jadis impossible un président du Conseil et infligea à sa mémoire une fétterose indélébile.

Car enfin, c'est tout simplement un acte de mouchardise, si contraire au tempérament français, que l'enquête propose aux paysans. Comme il y a partout, aux champs comme à la ville, des envieux, des âmes basses qui ne souhaitent et ne recherchent que le mal pour leurs voisins, vous vous rendez compte de la haine et de la zizanie que pourraient semer sur notre sol les questions de l'« Humanité » si elles étaient prises au sérieux.

Heureusement, le ferme bon sens de nos paysans est bien fait pour déjouer la ruse des révolutionnaires camouflés en défenseurs de la terre et en protecteurs des laboroureux.

Et si certains de ces derniers avaient envie de suivre les mauvais bergers de

la III^e Internationale, la seule lecture des questions de l'enquête communiste les ferait revenir vivement sur leurs pas.

Staline et ses agents se trompent : les paysans français ne sont pas des moutons. On ne leur fait pas accroire facilement que la situation de l'agriculture pourra s'améliorer quand les noms des enfants fréquentant l'école laïque seront inscrits sur les fiches du Komintern et que les listes d'auditeurs de T.S.F. seront établies dans chaque village.

Les paysans de chez nous n'aiment pas qu'on se moque d'eux. Et quand les communistes poussent le dévouement jusqu'à s'intéresser à leurs blés et à leurs betteraves, ils sont prêts à leur dire : « Occupez-vous donc des affaires de l'U.R.S.S. etc... nos vaches seront bien gardées. »

Louis DARTOIS.

René ROUSSEAU

LA LÉGION ÉTRANGÈRE AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET



Le bataillon de la légion étrangère qui défile à Paris le 14 juillet est applaudi à Marseille. (Ph. Kroytsova)

M. Louis Lumière, inventeur du cinéma.

M. Alexis Léger, secrétaire général du ministère des affaires étrangères

déclarations faites la veille par M. Chamberlain, en plein accord avec le gouvernement français et le gouvernement polonois.

Enfin, le ministre a examiné la situation en Extrême-Orient, et les perspectives de la négociation anglo-japonaise qui va s'ouvrir à Tokio, sur la situation à Tien-Tsin.

MM. Daladier et Paul Marchandeau ont fait signer un décret-loi portant amnistie.

Cette amnistie englobe toute une série de délits et contraventions commis avant le 10 mai 1939.

Le Conseil a décerné le grand-croix de la Légion d'honneur à M. Louis Lumière, membre de l'Institut, inventeur du cinéma. Il a porté son choix sur le grade de grand-officier sur MM. Charles Seignobos, pro-